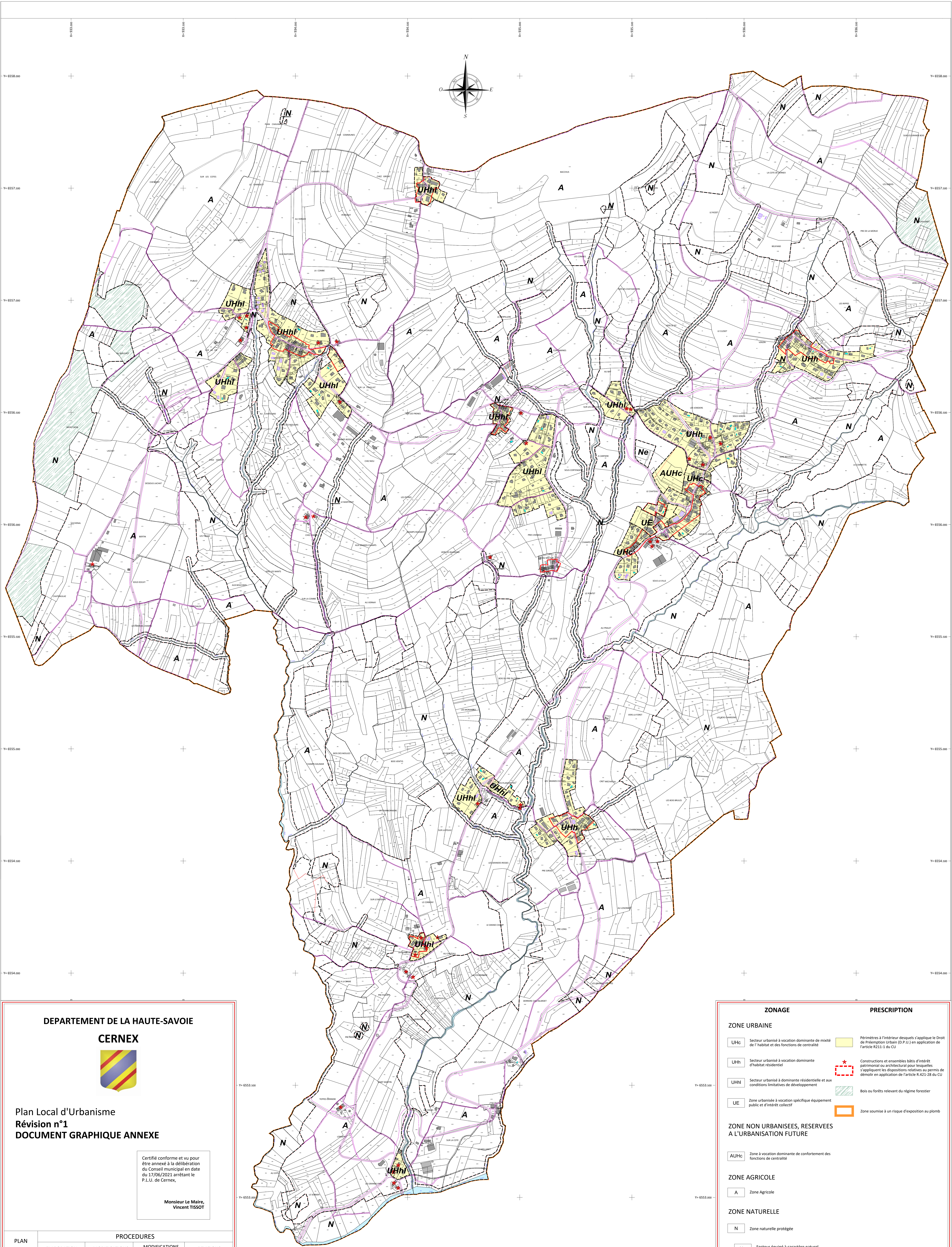




DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAOIE

CERNEX

Plan Local d'Urbanisme

Révision n°1

DOCUMENT GRAPHIQUE ANNEXE

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du Conseil municipal en date du 17/06/2021 arrêtant le P.L.U. de Cernex,

Monsieur Le Maire,
Vincent TISSOT

PLAN N°3-2	PROCEDURES			
	ELABORATION	MODIFICATIONS	MODIFICATIONS SIMPLIFIEES	REVISIONS
ECHELLE 1/5000	N°1	Approuvée le 29/03/2007	N°1 Approuvée le 12/12/2012 N°2 Approuvée le 27/10/2014	N°1 N°2
	Mise au point	N°3	N°3	N°3

Territoires d'avenir

CONCEPTION

B.E. - DESSIN

SAVAN-CANEL GEOMETRE - EXPERT

Agence d'urbanisme

SAVAN-CANEL

10 rue de la République

74100 CERNEX

04 77 40 00 00

www.savan-canel.fr

FOND CADASTRAL

Origine CADASTRE

Droits de l'Etat réservés

MISE A JOUR DU BATI

Avril 2021

ZONAGE

ZONE URBAINE

UHC

UHN

UHH

UE

SECTEUR URBAINISÉ À Vocation dominante de mixité de l'habitat et des fonctions de centralité

SECTEUR URBAINISÉ À Vocation dominante d'habitat résidentiel

SECTEUR URBAINISÉ À dominante résidentielle et aux conditions limitatives de développement

Zone urbanisée à vocation spécifique équipement public et d'intérêt collectif

PRESCRIPTION

Périmètres à l'intérieur desquels s'applique le Droit de Préemption Urbain (D.P.U.) en application de l'article R211-1 du CU

Constructions et ensembles bâtis d'intérêt patrimonial ou architectural pour lesquelles s'appliquent les dispositions relatives au permis de démolir en application de l'article R.421.28 du CU

Bois ou forêts relevant du régime forestier

Zone soumise à un risque d'exposition au plomb

ZONE NON URBANISEES, RESERVEES A L'URBANISATION FUTURE

AUHC

Zone à vocation dominante de confortement des fonctions de centralité

ZONE AGRICOLE

A

Zone Agricole

ZONE NATURELLE

N

Ne

Zone naturelle protégée

Secteur équipé à caractère naturel dominant

A titre indicatif :

Bâtiment cadastré (à la date d'approbation du PLU)

Bâtiment mise à jour non cadastré (à la date d'approbation du PLU)